

Ecole de conduite des Batignolles

31, rue Brochant

75017 Paris

Agrément : E1107532910



ECOLE DE CONDUITE DES BATIGNOLLES

Règlement intérieur

- **Respecter l'espace d'accueil.**
- **Arriver à l'heure aux séances de code et de conduite**
- Toute réclamation doit être motivée et adressée par écrit au directeur pédagogique (Mr AYACHI).
- **L'élève s'engage à suivre assidument les cours.**
- Un examen blanc (code) est organisé 2 fois par semaine au cours de cet examen l'élève sera évalué à des fins pédagogiques pour une éventuelle présentation à l'examen théorique.
- Seul le responsable pédagogique décide du niveau des séries DVD (Rousseau, ENPC, EDISR) aux examens de codes blancs.
- **La non-présentation d'un élève aux examens théoriques et pratiques qui lui ont été attribués devra justifier de son absence.**
- Être en possession du livret d'apprentissage pour toute heure de conduite programmée et le tenir à jour en accord avec l'établissement de conduite. Aucun cours ne peut être dispensé sans ce livret.
- Nous ne sommes pas responsables des délais d'obtention du numéro NEPH attribué par l'ANTS ni des problèmes encourus lors de réactivation ou de communication du numéro NEPH.
- Les heures supplémentaires ne sont pas en accélérées c'est à l'élève de s'adapter à la disponibilité des formateurs.
- **TOUTES DEGRADATIONS VOLONTAIRES INJURES OU SCANDALES A L'AGENCE OU ENVERS LES FORMATEURS ENTRAÎNERA SYSTEMATIQUEMENT UNE RUPTURE DE CONTRAT ET DES POURSUITES JUDICIAIRES**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long, sweeping stroke that curves around the bottom.